



## Renseignements utiles

**Adresse postale :** Méré Environnement  
34 rue Léopold Bellan  
78490 Méré

**Adresse électronique :** me-appem@orange.fr

**Site internet :** me-appem.ovh.org

### Composition du bureau (en 2012)

**Président :** Thierry LLORCA  
**Vice-présidente :** Danielle GENTY  
**Secrétaire :** Geneviève DUBUT  
**Trésorière :** Yvette MARANDE

### Cotisations (2012)

**individuelle :** 12,00 € (une personne)  
**familiale :** 18,00 € (un couple)  
**bienfaiteur :** 25,00 € (au moins)

Le formulaire d'adhésion est téléchargeable, en PDF, sur le site de l'association (me-appem.ovh.org)

*L'adhésion à Méré Environnement offre la possibilité d'obtenir une carte de remise professionnelle\* annuelle offerte par le magasin TRUFFAUT de Plaisir (10% sur tout le végétal et 5% sur le reste du magasin hors promos, remises, offres spéciales, ...).*

\* Cette carte n'est pas cumulable avec carte Bonus, Croc et Fleur Bonus



Méré Environnement  
me-appem.ovh.org

est membre de :



Jonction d'Associations de  
Défense de l'Environnement  
www.jade-asso.fr



Union des Amis du Pnr de la  
Haute Vallée de Chevreuse  
www.amis-parc-chevreuse.org

qui sont membres de :



Ile De France Environnement  
www.idfe.eu

qui est membre de :

France Nature Environnement  
www.fne.asso.fr



## Historique de l'association

L'association « Loi 1901 » Méré Environnement a été créée en juillet 1984 sous le nom de :

### Association "POURIAS" de protection de l'environnement à Méré

ou APPEM, par quelques méréennes et méréens opposés à la construction du centre commercial des Pourrias, puis à son extension et au projet d'installation d'une station-service au milieu d'une zone à vocation résidentielle.

En 1989, l'association a été agréée, au niveau communal, en Préfecture.

## Ses buts

Elle œuvre pour défendre le cadre de vie des méréens et méréennes et notre environnement. Nos actions sont menées :

- ⇒ avec l'aide de nos adhérents,
- ⇒ en collaboration avec les associations membres du collectif JADE et d'autres,
- ⇒ en concertation, si possible, avec les élus et les administrations.

En particulier, nous luttons, conformément à nos statuts, contre la remise en cause du caractère rural de notre région et les risques d'une urbanisation galopante et incontrôlée dans une zone encore peu touchée. C'est pour cela que nous militons pour le classement de la plaine de Jouars et contre toute atteinte à cette plaine car le danger est proche : les communes voisines de Jouars-Pontchartrain, Bazoches sur Guyonne et le Tremblay sur Mauldre sont incluses dans la « zone agglomérée de Paris ».

## Son organisation

Comme toutes les associations régies par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901, Méré Environnement comprend un conseil d'administration (CA) dont les membres sont élus par l'assemblée générale (AG).

Le CA désigne, en son sein, les dirigeants de l'association composant le bureau : président, vice-président, secrétaire et trésorier.





## Ses activités

Depuis sa création, Méré Environnement a eu à se confronter à de nombreux problèmes, soit sur le territoire de notre commune, soit dans son environnement proche :

- ⇒ dans les années 80, la construction du centre commercial des Pourrias, à l'origine de l'association, puis son éventuelle extension et le projet d'une station-service;
- ⇒ à partir de 1992, le projet d'implantation, à Saulx-Marchais d'un grand poste de transformation électrique THT dit « Bagot »; projet qui devant l'opposition des associations, rassemblées dans JADE (créée en 1994), sera abandonné;
- ⇒ aussi, dans les années 90, des projets routiers :
  - ◆ la déviation de Pontchartrain dont l'insertion dans l'environnement sera aménagée, bien qu'imparfaitement, à la demande des associations;
  - ◆ le projet de voie nouvelle de la vallée de la Mauldre (VNVM), à 2x2 voies, entre Epône et les Essarts-le-Roi, qui devait passer sur notre commune à moins de 500 m des habitations;
- ⇒ puis, au début de ce siècle, de nouveaux projets et la reprise d'anciens :
  - ◆ le poste de transformation « Bagot » renommé « Yvelines » à Méré, finalement mis en service en 2008, soit plus de 15 ans après avoir été initié. Ce projet, sous la pression, a fait l'objet de nombreux aménagements : forte réduction de la puissance installée, diminution de l'emprise, aménagements paysagers (merlon périphérique, plantations, ...);
  - ◆ la liaison routière Mantes - Saint Quentin en Yvelines, dernier avatar d'un projet vieux de bientôt un demi-siècle (ex-A88, liaison Nord-Sud, VNVM), maillon d'un grand contournement ouest de la région parisienne;

- ◆ la création, aux portes de notre commune, à Galluis, d'une énorme décharge pour déchets inertes de plus de 2 millions de m<sup>3</sup>.

Notre association s'est aussi impliquée à l'occasion :

- ⇒ de la révision du Schéma Directeur Régional d'Île-de-France (SDRIF),
- ⇒ de la création ou révision de documents d'urbanisme (POS, PLU) à Méré ou dans les communes limitrophes,
- ⇒ de projets sur notre commune : Mc Do à la gare, site de dépollution de véhicules dans la zone d'activités, déchetterie, ...

Cependant, nos activités ne se limitent pas à être contre tout. Méré Environnement a aussi apporté son soutien à divers projets concernant la commune dont :

- ⇒ le projet de construction de logements aidés à l'entrée du village (LAME), initié par la municipalité;
- ⇒ création d'un réseau de voies vertes sur le canton permettant de relier les principales activités : gare, écoles, commerces, ... Ce projet est actuellement en cours d'études. Il devrait connaître ses premiers balbutiements avec la réalisation, prévue en 2012, de pistes cyclables le long de l'avenue Léon Crété (route de la gare) que ME préconisait en déjà en 2000 !
- ⇒ l'extension du Parc Naturel de la Haute Vallée de Chevreuse à l'occasion de la révision de sa charte. C'est chose faite depuis novembre 2011. Méré appartient maintenant au Pnr de la Haute Vallée de Chevreuse;
- ⇒ création de l'intercommunalité autour de Montfort l'Amaury. Si ce projet a connu des vicissitudes, dans un passé proche, en raison d'un manque d'ambition et d'une gouvernance floue, il se réalisera rapidement. En effet, la mise en application de la réforme des collectivités territoriales impose à toutes les communes d'appartenir à une intercommunalité avant 2014. Nous approuvons le principe, mais nous formulons de nombreuses réserves sur les modalités de mise en œuvre.

Enfin, depuis plus de 15 ans, notre association organise en collaboration avec la municipalité le concours des jardins et bordures fleuris qui récompense, chaque année, nombre de méréennes et méréens qui souhaitent maintenir l'aspect agréable de notre village.

Notre association a pour ambition, avec l'aide des habitants, de participer activement à un avenir durable pour notre village.

## Les relations associatives de Méré Environnement

Comme la plupart des dossiers environnementaux qui nous concernent dépassent largement les limites de notre commune, Méré Environnement, association locale, doit conjuguer ses moyens et ses efforts avec les associations des communes qui nous environnent.

Ainsi, Méré Environnement est membre, directement ou indirectement, des diverses unions associatives qui couvrent notre canton, une partie de notre département, la région Île-de-France et, même, le territoire national.

### JADE

JADE (Jonction d'Associations de Défense de l'Environnement du canton de Montfort l'Amaury et environs) regroupe une douzaine d'associations de notre canton.



JADE a pour objectif premier de participer à la protection de la plaine de Jouars (ou de Montfort) en :

- ⇒ luttant contre le risque d'urbanisation, de mitage urbain de cette plaine qui s'étend de part et d'autre de la RN 12 de Pontchartrain à la Queue-les-Yvelines, bordée au nord par les forêts de Beynes et Thoiry et, au sud, par la forêt de Rambouillet,
- ⇒ s'opposant à la réalisation d'infrastructures concourant à cette urbanisation comme la liaison routière Mantes - Saint Quentin en Yvelines ou le poste électrique « Yvelines »,

## L'Union des Amis du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse

L'UAPnr est l'association historique du parc. Elle est l'héritière du « Comité de Sauvegarde de la Haute Vallée de Chevreuse » créé en 1964 pour lutter contre l'urbanisation provoquée par la création de la ville nouvelle de Saint Quentin en Yvelines et à l'origine de la création du Pnr.



JADE, donc Méré Environnement, ont adhéré à l'UAPnr en 2007, dès que le projet d'extension du parc, proposé par le Conseil Régional a été connu.

